

DÉLIBÉRATION N°CR 2025-061

DU 16 DÉCEMBRE 2025

DÉSIGNATION ET REMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES - DÉCEMBRE 2025

Le conseil régional d'Île-de-France,

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU le code des transports ;

VU le code du travail ;

VU le décret n° 2024-504 du 3 juin 2024 modifiant la composition du conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités ;

VU la délibération n° CR 2021-034 du 21 juillet 2021 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CR 2024-039 du 26 septembre 2024 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CR 2025-018 du 18 juin 2025 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes ;

VU la délibération n° CR 2025-046 du 19 novembre 2025 portant désignation et remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes – Novembre 2025 ;

VU les statuts du SMEAG de la BPAL de Buthiers approuvés en 1973 ;

VU le rapport n°CR 2025-061 présenté par madame la présidente du conseil régional d'Île-de-France ;

Après en avoir délibéré,

Article 1 : Secteur Sports, Héritage olympique, Citoyenneté et Loisirs

Désigne au **Comité syndical du syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) de la base et plein air et de loisirs (BPAL) de Buthiers** : un représentant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tel que figurant en annexe 1 à la présente délibération.

Article 2 : Secteur Transports

Désigne au **Conseil d'Île-de-France Mobilités (IDFM)** : un représentant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne, tel que figurant en annexe 2 à la présente délibération.

Article 3 : Secteur Administration générale, Efficacité administrative et Dialogue social

Désigne à la **Commission de délégation de service public (CDSP)** : un représentant

titulaire au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste, tel que figurant en annexe 3a à la présente délibération.

Désigne en tant que **Médiateur de la Région Île-de-France**, pour un mandat de six ans : la personnalité proposée par la Présidente, à la majorité des deux tiers des membres du conseil régional, à compter du 1er janvier 2026, tel que figurant en annexe 3b à la présente délibération.

L'article 3 de la délibération CR 2025-046 du 19 novembre 2025 est abrogé.

Article 4 : Remplacement des représentants du conseil régional dans divers organismes

Procède aux remplacements figurant en annexe 4 à la présente délibération.

**La présidente du conseil régional
d'Île-de-France**

Valérie Pécresse

VALÉRIE PÉCRESSE

Acte rendu exécutoire le 19 décembre 2025, depuis réception en préfecture de la région Île-de-France le 19 décembre 2025 (référence technique : 075-237500079-20251216-lmc1250816-DE-1-1) et affichage ou notification le 19 décembre 2025.

Dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet acte administratif est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent.

ANNEXES A LA DELIBERATION

Annexe 1 - CS de la BPAL de Buthiers

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°1.

Comité syndical du syndicat mixte d'études, d'aménagement et de gestion (SMEAG) de la base et plein air et de loisirs (BPAL) de Buthiers

Désigne un représentant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

Aucune candidature reçue

Annexe 2 - Conseil d'ile de France Mobilités

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°2.

Conseil d'Île-de-France Mobilités (IDFM)

Désigne un représentant au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges à la plus forte moyenne :

Mme Julie GARNIER

Annexe 3a - CDSP

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°3.

Commission de délégation de service public (CDSP)

Désigne un représentant titulaire au scrutin de liste avec répartition proportionnelle des sièges au plus fort reste :

Aucune candidature reçue

Annexe 3b - Mediateur de la Region

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°3b.

Médiateur de la Région Île-de-France

Désigne, pour un mandat de six ans, un médiateur à la majorité des deux tiers des membres du conseil régional :

Mme Florence LEGROS

Annexe 4 - Remplacements

Annexe à compléter selon les propositions des groupes politiques composant l'assemblée régionale et telles que figurant dans le bulletin de vote n°4.

BULLETIN DE VOTE N°4
**REEMPLACEMENT DES REPRÉSENTANTS
DU CONSEIL RÉGIONAL DANS DIVERS ORGANISMES**

SCRUTIN DE LA SÉANCE PLÉNIÈRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025

RAPPORT CR 2025-061

DÉMISSIONS

CANDIDATURES

Assemblée générale et Conseil d'administration de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural de l'Île-de-France (SAFER IDF)

Anne CABRIT (IDFR)	Titulaire	Valérie LACROUTE (IDFR)
--------------------	-----------	-------------------------

Comité syndical de l'EPTB Entente Oise Aisne

Marie-Eve PERRU (IDFR)	Titulaire	Yann WEHRLING (IDFR)
------------------------	-----------	----------------------

Conseil d'administration du LT Active Bilingue Jeannine Manuel (Paris 15e)

Marion PARISSET (IDFR)	Titulaire	Daniel-Georges COURTOIS (IDFR)
Daniel-Georges COURTOIS (IDFR)	Suppléant	Catherine MICHAUD (IDFR)

Conseil d'administration du LG Sainte-Élisabeth (Paris 15e)

Marion PARISSET (IDFR)	Suppléante	Yann WEHRLING (IDFR)
------------------------	------------	----------------------

Conseil d'administration du LG Colbert (Paris 10e)

Marion PARISSET (IDFR)	Suppléante	Nelly GARNIER (IDFR)
------------------------	------------	----------------------

Conseil d'administration du LG Buffon (Paris 15e)

Marion PARISSET (IDFR)	Suppléante	Catherine MICHAUD (IDFR)
------------------------	------------	--------------------------

Conseil d'administration du LP Claude-Anthime Corbon (Paris 15e)

Marion PARISSET (IDFR)	Suppléante	Catherine MICHAUD (IDFR)
------------------------	------------	--------------------------

Conseil d'administration du LT École nationale supérieure des Arts appliqués - ENSAA (Paris 15e)

Marion PARISSET (IDFR)	Suppléante	Catherine MICHAUD (IDFR)
------------------------	------------	--------------------------

Conseil d'administration du LP l'ENNA (Saint-Denis)

Houari GUERMAT*	Suppléant	Pascal KOUPPE*
-----------------	-----------	----------------

Conseil d'administration du LP Frédéric Bartholdi (Saint-Denis)

Houari GUERMAT*	Titulaire	Pascal KOUPPE*
-----------------	-----------	----------------

Conseil d'administration du LPO Suger (Saint-Denis)

Houari GUERMAT*	Suppléant	Pascal KOUPE*
-----------------	-----------	---------------

Conseil d'administration du LGT Samuel Beckett (La Ferté-sous-Jouarre)

Hamida REZEG (IDFR)	Titulaire	Angela PASCOA DOS SANTOS (IDFR)
Angela PASCOA DOS SANTOS (IDFR)	Suppléant	Hamida REZEG (IDFR)

Conseil d'administration du LPO Rosa Parks (Saint-Denis)

Houari GUERMAT*	Titulaire	Pascal KOUPE*
-----------------	-----------	---------------